

Webinaire Task Force Aéro

« Entreprises de la filière aéronautique –
Vos solutions RH pour développer votre attractivité »

3 Octobre 2023

Ordre du jour

- **Accueil du Carif-Oref Occitanie**

Patricia BRULEFERT – Chargée de mission Info Métiers, CARIF-OREF OCCITANIE

Bruno BERENGUEL - Responsable Pôle Animation et Professionnalisation, CARIF-OREF OCCITANIE

- **Introduction**

Nicolas BANC - Directeur Adjoint de la Direction Entreprises, Emploi et Partenariats économiques (DEEP), REGION OCCITANIE

Bastien ESPINASSOUS - Directeur adjoint responsable du Pôle Entreprises, Emploi, Économie, DREETS OCCITANIE

- **Éléments de cadrage**

Philippe CONTASSOT - Chargé de mission, ARACT OCCITANIE

- **Prestation Conseil RH « PCRH »**

Charles TOSI - Chef de service adjoint, Pôle Entreprises, Emploi, Economie
Service Mutations économiques et sécurisation de l'emploi, DREETS OCCITANIE

- **OPCO Prestation Conseil RH**

Jérôme PENSO – Délégué Régional Occitanie, OPCO ATLAS

Mathieu CHARDON – Responsable Pôle Conseil 2i Occitanie, OPCO 2i

- **Contrat RH – Quali Occ'**

Nathalie CESSAC - Chargée de mission, Direction Entreprises, Emploi et Partenariats
économiques, REGION OCCITANIE

- **Questions/ réponses**

- **Pôle-emploi.fr : un espace dédié aux entreprises**

Fabien GIUSEPPI - Chargé de mission Direction Territoriale, POLE EMPLOI

- **Audit attractivité, marque employeur**

Corinne SAURAT - Consultante Relations Entreprises, DR Occitanie, APEC

- **Mise en relation**

Stéphanie CHAPUS – Responsable du Pôle Entreprise TRANSITION PRO

- **Offre de conseil et d'accompagnement des entreprises**

Nadine BLANC – Chargée d'Etudes et Développement, Délégation Régionale Occitanie
– Toulouse , AGEFIPH

- **Questions/ réponses**

- **Table Ronde Entreprises**

Brigitte NICOLAS – Directrice Adjointe AIROD TECHNOLOGIES

Olivier GEYSELS – Dirigeant LHERS

- **Questions/ réponses**

- **Conclusion**

Bastien ESPINASSOUS - Directeur adjoint Responsable du Pôle Entreprises, Emploi, Économie, DREETS OCCITANIE

Nathalie CESSAC - Chargée de mission, Direction Entreprises, Emploi et Partenariats économiques, REGION OCCITANIE

Introduction

Nicolas BANC - REGION Occitanie

Directeur Adjoint
Direction Entreprises, Emploi et Partenariats économiques

Bastien ESPINASSOUS – DREETS Occitanie

Directeur adjoint responsable
Pôle Entreprises, Emploi, Économie

Éléments de cadrage

Philippe CONTASSOT - ARACT Occitanie

Chargé de mission

Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

La délégation régionale de l'Anact

- Un établissement public administré par l'Etat et les partenaires sociaux (organisations employeurs et salariés)
- Composé d'un siège (**ANACT**) et de 16 agences régionales (**ARACT**)

Notre principale mission

produire des connaissances, concevoir et diffuser des outils et des méthodes et les mettre à la disposition de ceux qui peuvent s'en servir pour améliorer les conditions de travail.

Nos champs d'action

- La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- La promotion de la santé au travail
- L'accompagnement du changement (télétravail, écologie...)
- Le management du travail
- L'appui au dialogue social et au dialogue professionnel
- La promotion de l'égalité intégrée

anact

— agence nationale
pour l'amélioration
des conditions de travail

AMÉLIORATION
DES CONDITIONS
DE TRAVAIL

DÉVELOPPEMENT
DES PERSONNES



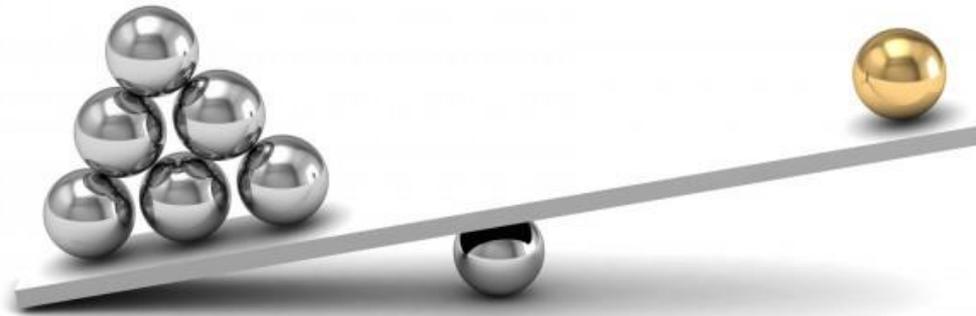
PERFORMANCE
GLOBALE

Difficultés de recrutement ... Métiers en tension ... Attractivité...



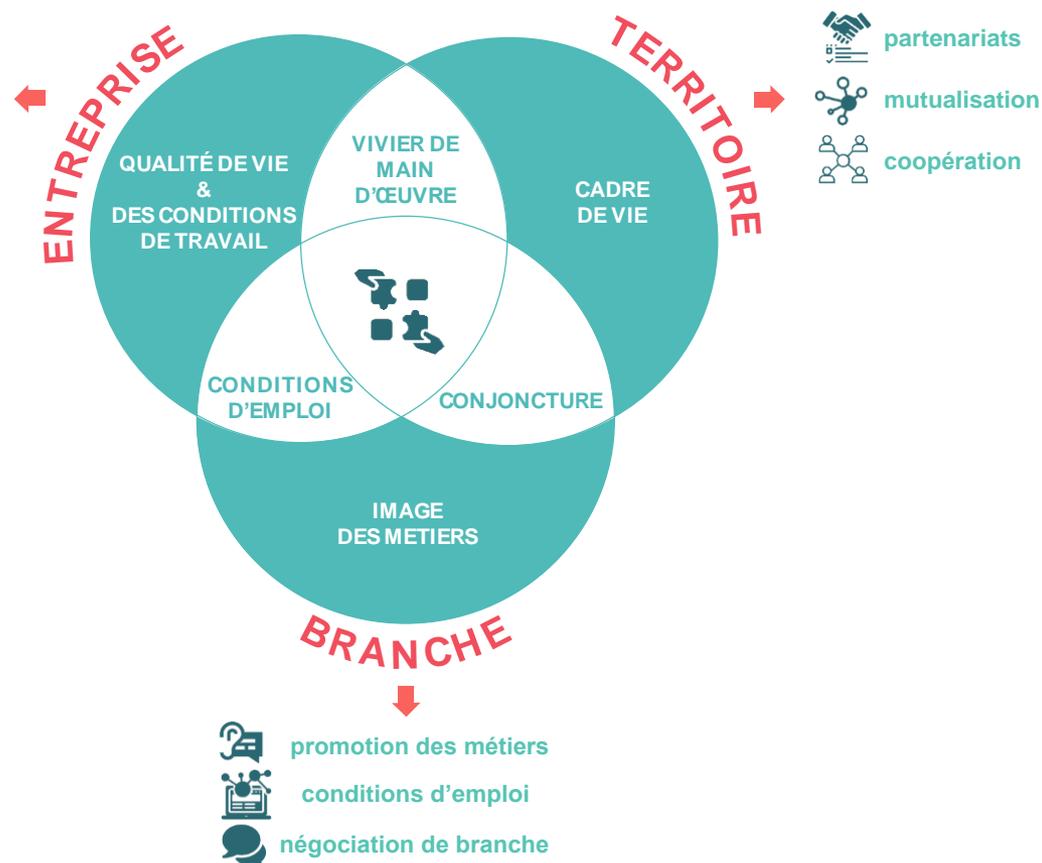
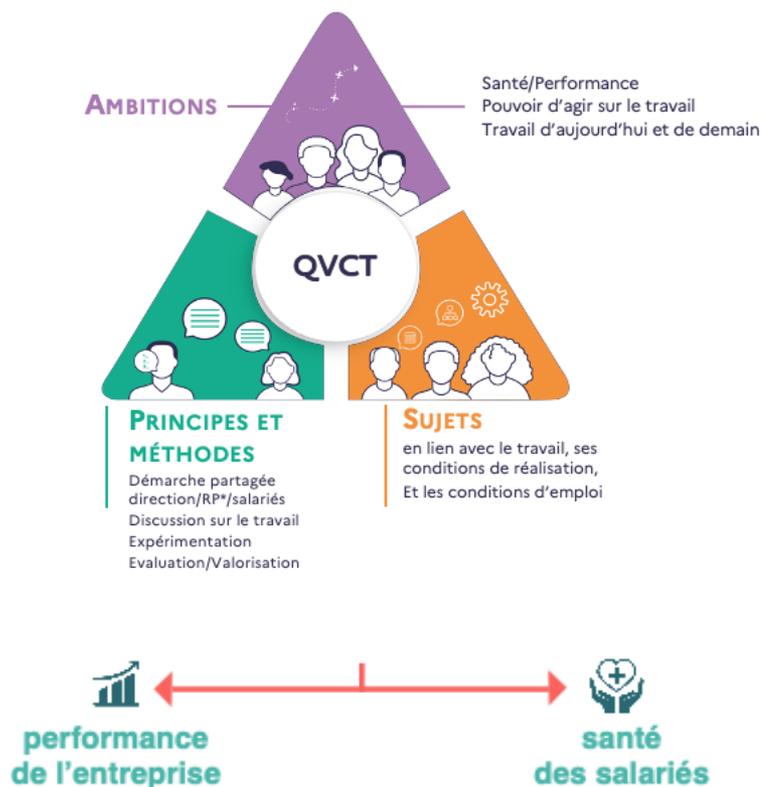
Offre de travail

Demande de travail



Attractivité...

Quels registres d'action ?



La Qualité de Vie et des Conditions de Travail



Score QVCT* : 6.52 / 10

Score Attractivité* : 6.16 / 10

* Score issu de l'autodiagnostic QUALI'OCC RH sur la base de 439 Répondants

Prestation conseil RH « PCRH »

Charles TOSI - DREETS Occitanie

Chef de service adjoint,
Pôle Entreprises, Emploi, Economie
Service Mutations économiques
et Sécurisation de l'Emploi



C'est quoi ?

Une aide financière à la prise en charge d'un **accompagnement RH personnalisé** pour aider l'entreprise à améliorer la gestion de ses ressources humaines en lien avec sa stratégie de développement économique.

A quoi ça sert ?

- Repérer les axes d'amélioration de la gestion RH de l'entreprise
- Construire un plan d'actions RH et outiller l'entreprise
- Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre de ces actions et la rendre autonome par l'appropriation des outils de gestion nouveaux mis à sa disposition



Qui peut en bénéficier ?

- Toutes les TPE et PME localisées en Occitanie
- Quel que soit le secteur d'activité
- Quel que soit le statut juridique de l'entreprise, sous réserve qu'elle appartienne au secteur privé

Quelle aide financière ?

- Une aide financière de l'Etat jusqu'à 50% du coût HT de la prestation RH plafonnée à 15 000 €
- L'aide de l'Etat peut être complétée par un cofinancement de votre OPCO



- **Contactez votre OPCO pour une demande de prise en charge de votre accompagnement RH**
- **Contactez le référent PCRH de la DREETS ou de la DDETS de votre département :**
https://occitanie.dreets.gouv.fr/sites/occitanie.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/appui_conseil_rh_tpe.pdf



Conditions d'accès

- Être une entreprise employeuse, TPE/PME ou appartenant à un groupe répondant à la définition de la PME
- L'accompagnement doit être réalisé par un prestataire externe, spécialisé en RH
- La durée maximum d'accompagnement est limitée 30 jours
- Ne sont pas éligibles les mises aux normes réglementaires, l'externalisation de la fonction RH, le coaching, le conseil juridique, les actions de formation

Faire une demande



Deux guichets d'accès à la PCRH :

- Après de votre OPCO pour bénéficier d'une PCRH avec financement de l'Etat et cofinancement de l'OPCO
- Après des services de l'Etat (réseau DREETS/DDETS) pour un financement Etat seul : télécharger le dossier https://occitanie.dreets.gouv.fr/sites/occitanie.dreets.gouv.fr/IMG/docx/dossier_demande_individuelle_entreprise_v15-12-2022.docx



Bon à savoir

La DREETS a conventionné avec les OPCO pour déployer la PCRH auprès des entreprises. A travers ce conventionnement les OPCO se sont engagés à cofinancer les PCRH en complément de l'aide apportée par l'Etat.

Pour bénéficier du cumul des aides Etat et OPCO : un dossier unique à remplir auprès de votre OPCO

Aller plus loin



Accéder à la page PCRH du site de la DREETS : <https://occitanie.dreets.gouv.fr/Prestation-de-conseil-en-ressources-humaines-pour-les-TPE-PME>

Télécharger le flyer PCRH de la DREETS : https://occitanie.dreets.gouv.fr/sites/occitanie.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/appui_conseil_rh_tpe.pdf

OPCO Prestations conseil RH

Jérôme PENSO - OPCO Atlas

Délégué Régional Occitanie

Mathieu CHARDON - OPCO 2i

Responsable du Pôle Conseil 2i Occitanie



C'est quoi ?

Accompagner les entreprises à structurer et développer les pratiques RH :

- Offre commune / PCRH dans la plupart des cas
- Des cabinets de conseil référencés par les Opcos
- Des prestations cadrées / contenus et durées
- Un accompagnement complémentaire / conseiller de l'Opcos
- Des financements spécifiques

A quoi ca sert ?

Les prestations peuvent répondre à plusieurs objectifs :

- Mise en œuvre d'une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Cartographie des métiers et des compétences
- Construction des fiches de postes
- Mise en œuvre de livrets d'accueil et d'intégration
- Développement de la marque employeur
- Accompagner la mise en œuvre des entretiens professionnels et annuels



Qui peut en bénéficier ?

Toutes les entreprises inférieures à 250 salariés (mêmes conditions que celles présentées / PCRH).

Quelle aide financière ?

Prestation financée à 50% par l'OPCO en complément du financement de 50% de la DREETS / actions éligibles PCRH (dossier déposé / OPCO).

50% financée par l'OPCO pour les thématiques qui ne seraient pas éligibles PCRH.





C'est quoi ?

2i Diag compétences et 2i Accompagnement RH



Kit marque employeur
Kit recrutement



A quoi ça sert ?

Permet de formaliser une stratégie et un plan d'action compétences grâce à la mise à disposition d'un diagnostic GPEC conçu en réponse à vos problématiques, avec l'accompagnement d'un expert RH de votre choix, qui connaît bien les enjeux de la TPME industrielle.

Ensemble d'outils et de méthodes permettant d'accompagner les entreprises respectivement sur la structuration et l'optimisation de leur démarche de recrutement et de développement de leur marque employeur.



Qui peut en bénéficier ?



Toutes les entreprises industrielles du périmètre de l'OPCO 2i.

Quelle aide financière ?

Pour les entreprises de moins de 250 salariés:
Financement des Diags jusqu'à 1000 euros/ jours (max 10 jours) et les Accompagnements jusqu'à 1000 euros/jours (max 5 jours).



<https://www.opco2i.fr/nous-connaître/opco-2i-dans-votre-region/2i-occitanie/>



Offre de services OPCO 2i



Task Force Aéro
2023



Conditions d'accès

Relever du périmètre de l'OPCO 2i.

Faire une demande



Via [Moncompte2i](#)

Contactez son conseiller OPCO 2i



Bon à savoir

Aller plus loin



www.opco2i.fr



Contrat RH & Quali'Occ RH

Nathalie CESSAC - REGION Occitanie

Chargée de mission, Direction Entreprises,
Emploi et Partenariats Economiques

Contrat RH volet Conseil



C'est quoi ?

Aide directe à l'entreprise pour développer sa **stratégie RH**.

A quoi ça sert ?

Dans le cadre d'une transformation sociale, proposer à l'entreprise **un accompagnement** pour mettre en œuvre un plan de structuration RH qui soit en adéquation avec sa stratégie de développement.

L'accompagnement sera réalisé par un prestataire «expert RH», choisi par l'entreprise et co-financé par la Région.



Qui peut en bénéficier ?

Entreprises de moins de 250 salariés.

Associations employeuses d'au moins 1 salarié permanent (dont les ressources proviennent à plus de 50% de recettes commerciales).

Quelle aide financière ?

Cofinancement à hauteur de 50% d'une prestation externe de conseil (cabinet conseil ou consultant *expert RH*).

Aide plafonnée à 20 000 €.





Conditions d'accès

Les bénéficiaires doivent être implantés en région Occitanie.

Une étude au cas par cas pour les ETI et les entreprises de plus de 250 salariés.

Faire une demande



- Télécharger le dossier :
- <https://www.laregion.fr/competencesRH-entreprises>



Bon à savoir

Quelques exemples:

- Restructuration RH suite à une augmentation ou une baisse conséquente d'effectifs (rachat/licenciements),
- GPEC pour capitaliser sur le potentiel des salariés et définir leur plan de montée en compétences,
- Accompagnement à la conduite du changement en lien avec la transfo digitale.

Aller plus loin



Être accompagné pour déposer un dossier: prenez contact avec les services de la Région de votre département – Unité territoriale

- Aveyron/Lozère/Arrondissement de Figeac : cathy.orliac@laregion.fr
- Lot, Tarn et Garonne : sophie.kubler@laregion.fr
- Ariège : carmen.barthes@laregion.fr
- Autres territoires : hugo.lecomte@laregion.fr



C'est quoi ?

Un **autodiagnostic** pour **évaluer la Qualité de vie et les conditions de travail** au sein de son entreprise.

La QVCT est un des leviers pour développer l'attractivité des métiers et la performance des entreprises, la Région Occitanie, en partenariat avec l'ARACT, a élaboré cet outil d'autodiagnostic qui prend sa place dans le cadre du pacte pour l'embauche porté par la Région.

A quoi ca sert ?



Identifiez les leviers d'action de la QVCT à activer dans son entreprise pour :

- améliorer l'attractivité des métiers
- la performance.

Le résultat obtenu n'engage que l'entreprise elle-même qui pourra s'en servir comme un 1^{er} état des lieux pour être accompagnée selon ses besoins /problématiques par des professionnels RH à travers les dispositifs régionaux adaptés, et bénéficier alors d'un diagnostic plus précis.



Qui peut en bénéficier ?

Toute structure employeuse

Quelle aide financière ?



Gratuit





Conditions d'accès

Il est accessible via le site de l'ARACT, ou celui de la Région, sur la page « Pacte pour l'embauche. »

<https://www.laregion.fr/pacte-embauche>

Faire une demande



Directement en cliquant sur le lien suivant:

<https://occitanie.aract.fr/QualiOccRH>

L'entreprise n'a pas besoin de s'identifier.



Bon à savoir

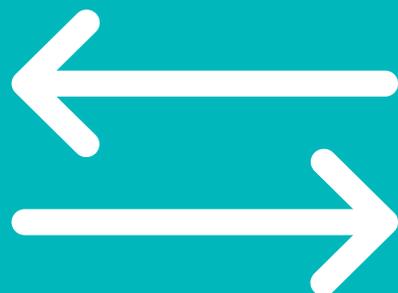
Basé sur du déclaratif, sans production de pièces justificatives: le résultat n'engage que la personne qui y répond. L'ARACT, la Région Occitanie ne sont pas liées aux résultats de ce questionnaire.

Une trentaine de questions, exécuté en 10'
Il s'agit d'un outil collaboratif, au sens où il permet d'associer les salariés à la démarche, au même titre que le chef d'entreprise.

C'est un outil évolutif qui sera mis à jour en fonction des besoins recensés par les entreprises répondantes.

Aller plus loin





TEMPS D'ÉCHANGES

Pôle-emploi.fr : un espace dédié aux entreprises

Fabien GIUSEPPI - Pôle Emploi

Chargé de mission Direction Territoriale

Pole-emploi.fr : un espace dédié à l'Entreprise

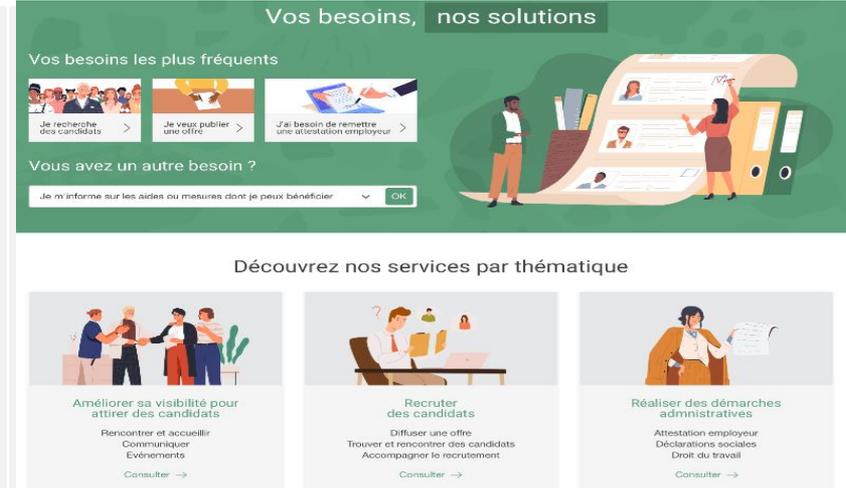


C'est quoi ?

Le site de Pôle emploi met à disposition des employeurs un **espace recruteur** leur permettant d'accéder à des services digitaux,

Vous créez votre espace recruteur pour accéder à tous les services de Pôle Emploi.

A quoi ca sert ?



Vos besoins, nos solutions

Vos besoins les plus fréquents

- Je recherche des candidats
- Je veux publier une offre
- J'ai besoin de remettre une attestation employeur

Vous avez un autre besoin ?

Je m'informe sur les aides ou mesures dont je peux bénéficier

Découvrez nos services par thématique

- Améliorer sa visibilité pour attirer des candidats
 - Rencontrer et accueillir
 - Communiquer
 - Evénements
 - Consulter →
- Recruter des candidats
 - Diffuser une offre
 - Trouver et rencontrer des candidats
 - Accompagner le recrutement
 - Consulter →
- Réaliser des démarches administratives
 - Attestation employeur
 - Déclarations sociales
 - Droit du travail
 - Consulter →



Qui peut en bénéficier ?

Toute entreprise

Quelle aide financière ?

Service gratuit



Pole-emploi.fr : un espace dédié à l'Entreprise



Conditions d'accès

Sans condition, en libre accès.

Faire une demande

Via le site pole-emploi.fr:

<https://entreprise.pole-emploi.fr/accueil/>

Demander à être contacté par votre conseiller entreprise de votre agence Pole emploi.



Bon à savoir

- **Gagnez en visibilité sur le web** en créant une [page entreprise](#)
- Besoin de **recruter sans vous déplacer** ? participez à un [salon en ligne](#)
- **Communiquez sur vos postes** et rencontrez des candidats dans le cadre de l'opération [#TousMobilisés](#)
- Vous **participez à un événement** de recrutement ? Donnez-lui de la visibilité avec [mes-evenements-emploi](#)

Aller plus loin

Connaître les tendances de recrutement, statistiques de l'emploi, salaires, métiers,...

- [L'observatoire régional de l'emploi](#)
- [pole-emploi.org](#)
- [Information sur le Marché du Travail - IMT](#)



Audit attractivité, marque employeur

Corinne SAURAT - APEC

Consultante Relations Entreprises
DR Occitanie

Solutions Recrutement/ « Audit Attractivité-Marque employeur »



C'est quoi ?

Un **diagnostic flash de la marque employeur** de l'entreprise en 3 étapes :

- Auto-positionnement de l'entreprise via un questionnaire en ligne
- Rendez-vous de travail avec l'Apec pour analyse de l'existant et élaboration d'un plan de préconisations
- Remise d'un livrable par le consultant Apec pour mise en œuvre concrète des actions

A quoi ca sert ?

- Bénéficier d'un regard extérieur sur sa présence numérique en tant qu'employeur (référencement web, communication RH& Recrutement sur les principaux canaux de sourcing : réseaux sociaux, site, job borads, offres....)
- Identifier les leviers de son attractivité
- Revoir ou élaborer le contenu de sa promesse employeur pour provoquer l'engagement des candidats
- Analyse du parcours candidat proposé via les informations trouvées en ligne
- Analyse de sa concurrence et de sa e-reputation



Qui peut en bénéficier ?

TPE – PME de moins de 250 salariés

Quelle aide financière ?

Gratuit (pré financé par les cotisations de l'entreprise à l'Apec)



Solutions Recrutement/ « Audit Attractivité-Marque employeur »



Conditions d'accès

Contact mail pour Occitanie : corinne.saurat@apec.fr

Faire une demande

Même modalité de contact



Bon à savoir

Aller plus loin

Consulter la fiche service sur Apec.fr :

<https://www.apec.fr/recruteur/attirer-les-candidats/strategie-de-recrutement/fiches-services/faire-un-audit-de-son-attractivite.html>



Web atelier RH « Marque employeur, les incontournables »



C'est quoi ?

Web atelier d'1h30 animé par un consultant Apec
Groupe de 25 participants maximum.

A quoi ca sert ?

- Cerner la notion de marque employeur
- Définir les atouts de l'entreprise pour pouvoir rédiger sa promesse employeur
- Connaître les outils pour diffuser sa marque employeur et se rendre visible des candidats.

Basé sur de l'apports de méthodes de la part de l'Apec et les échanges de pratiques entre les participants.



Qui peut en bénéficier ?

Dirigeants, RH, recruteurs, qui souhaitent améliorer leur marque employeur et attirer les meilleurs candidats.

Quelle aide financière ?

Gratuit (pré financé par les cotisations de l'entreprise à l'Apec).



Web atelier RH « Marque employeur, les incontournables »



Conditions d'accès

Contact mail pour Occitanie : corinne.saurat@apec.fr

Faire une demande

Même modalité de contact



Bon à savoir

Format interactif

Aller plus loin

Consulter la fiche service sur Apec.fr :

<https://www.apec.fr/recruteur/attirer-les-candidats/strategie-de-recrutement/fiches-services/marque-employeur-les-incontournables.html>





C'est quoi ?

Dans le cadre d'un recrutement ouvert, aide de l'Apec pour rédiger son offre d'emploi et optimiser le sourcing de candidats.

A quoi ca sert ?

- Renforcer la marque employeur avec la rédaction d'une offre d'emploi attractive



Qui peut en bénéficier ?

TPE - PME de moins de 250 salariés

Quelle aide financière ?

Gratuit (pré financé par les cotisations de l'entreprise à l'Apec)





Conditions d'accès

Contact mail pour Occitanie : corinne.saurat@apec.fr

Faire une demande

Même modalité de contact.



Bon à savoir

Aller plus loin

Consulter la fiche service sur Apec.fr :

<https://www.apec.fr/recruteur/recruter/rechercher-des-profils/fiches-services/deleguer-la-preselection-de-ses-candidats.html>



La mise en relation

Stéphanie CHAPUS - TRANSITION PRO

Responsable du Pôle Entreprise

La mise en relation



C'est quoi ?

Vous rencontrez des difficultés à recruter? Nous pouvons financer votre prochain collaborateur.

Dans le cadre **d'une mobilité interne ou d'un recrutement externe, la reconversion professionnelle** est une opportunité pour répondre à vos besoins en compétences.

De nombreux bénéficiaires de la reconversion professionnelle sont à la recherche d'offre d'emplois (Stage, CDD, CDI).

A quoi ca sert ?

Les salariés en reconversion sont **des collaborateurs motivés**. Quelles que soient leurs raisons, les salariés en reconversion sont d'abord des salariés qui ont choisi leur voie et qui sont déterminés pour mener à bien leur transition vers des métiers porteurs.

Des collaborateurs formés. Dans le cadre de leur reconversion, les salariés suivent des formations certifiantes.

Des collaborateurs opérationnels. Nouveaux dans leur métier, les salariés en reconversion ne sont pas pour autant des profils « juniors ». Ils connaissent déjà le milieu de l'entreprise.



Qui peut en bénéficier ?

Toutes les entreprises de tout secteurs d'activités et de toute taille qui ont des besoins en recrutement et qui sont ouvert à recruter des salariés en reconversion professionnelle.

Quelle aide financière ?

Gratuit



La mise en relation



Conditions d'accès

Ouvert à tous.

Faire une demande



Envoyer un mail au service développement s.chapus@transitionspro-occitanie.fr avec vos offres d'emplois (stage, CDI, CDD).



Bon à savoir

Transitions Pro Occitanie **va lancer son premier espace emploi.**

Tous les mois une **newsletter** sera publiée avec les offres d'emplois a pourvoir.

Aller plus loin



<https://www.transitionspro-occitanie.fr>

Offre de conseil et d'accompagnement des entreprises

Nadine BLANC - AGEFIPH

Chargée d'Etudes et Développement
Délégation Régionale Occitanie - Toulouse

Agefiph - Offre de conseil et d'accompagnement des entreprises



C'est quoi ?

Un accompagnement expert individualisé :

1. Un diagnostic de votre situation au regard de votre politique d'emploi handicap
2. Un plan d'action sur mesure :
 - Co-construction du plan d'action selon les besoins identifiés : recrutement, maintien dans l'emploi, recours à la sous-traitance, sensibilisation des salariés au handicap, communication)
 - Mise en relation avec les partenaires locaux
 - Mise à disposition d'outils et de ressources :
 - Modul'pro : Modules de professionnalisation du référent handicap,
 - Handi sensi : prestations de sensibilisation du collectif de travail, guides, affiches, jeux, kit de communication personnalisables
3. Un suivi personnalisé dans le temps

A quoi ca sert ?

- Développer l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de votre entreprise
- Intégrer durablement le handicap dans votre gestion des ressources humaines
- Améliorer votre réponse à l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH)



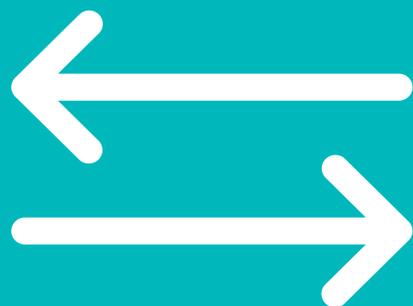
Qui peut en bénéficier ?

Entreprises de toutes tailles relevant du droit privé
y compris pour les entreprises sous accord agréé pour des actions au-delà de l'accord

Quelle aide financière ?

Prestations et outils **financés entièrement** par l'Agefiph **sans reste à charge**.
Possibilité de conclure une **convention de partenariat avec l'Agefiph** avec ou sans financement associés.





TEMPS D'ÉCHANGES

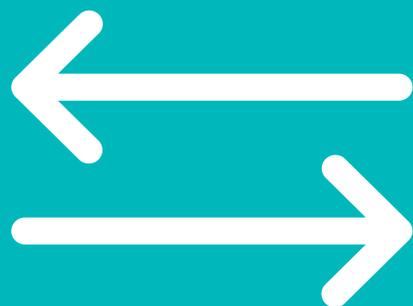
Table ronde entreprises

Brigitte NICOLAS – AIROD TECHNOLOGIES

Directrice Adjointe

Olivier GEYSELS – LHERS

Dirigeant



TEMPS D'ÉCHANGES

Conclusion

Bastien ESPINASSOUS - DREETS Occitanie

Directeur adjoint Responsable du Pôle
Entreprises, Emploi, Économie

Nathalie CESSAC - REGION Occitanie

Chargée de mission, Direction
Entreprises, Emploi et Partenariats
Economiques



Task Force Aéro 2023



Merci pour votre attention !



patricia.brulefert@cariforefoccitanie.fr

www.cariforefoccitanie.fr

 05 62 24 05 99



Membre du :

